

# Populations et crises en Méditerranée

Ouvrage collectif coordonné par Gil Bellis,  
Maria Carella, Jean-François Léger  
et Alain Parant

**FrancoAngeli**

OPEN  ACCESS



Il presente volume è pubblicato in open access, ossia il file dell'intero lavoro è liberamente scaricabile dalla piattaforma **FrancoAngeli Open Access** (<http://bit.ly/francoangeli-oa>).

**FrancoAngeli Open Access** è la piattaforma per pubblicare articoli e monografie, rispettando gli standard etici e qualitativi e la messa a disposizione dei contenuti ad accesso aperto. Oltre a garantire il deposito nei maggiori archivi e repository internazionali OA, la sua integrazione con tutto il ricco catalogo di riviste e collane FrancoAngeli massimizza la visibilità, favorisce facilità di ricerca per l'utente e possibilità di impatto per l'autore.

Per saperne di più:

[http://www.francoangeli.it/come\\_publicare/publicare\\_19.asp](http://www.francoangeli.it/come_publicare/publicare_19.asp)

I lettori che desiderano informarsi sui libri e le riviste da noi pubblicati possono consultare il nostro sito Internet: [www.francoangeli.it](http://www.francoangeli.it) e iscriversi nella home page al servizio "Informatemi" per ricevere via e-mail le segnalazioni delle novità.

# Populations et crises en Méditerranée

Ouvrage collectif coordonné par Gil Bellis,  
Maria Carella, Jean-François Léger  
et Alain Parant

**FrancoAngeli**  
OPEN  ACCESS

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de :

- l'Institut national d'études démographiques (Ined), Paris, France;
- l'Université de Bari Aldo Moro, dans le cadre du projet "The Great Demographic Recession", MIUR-PRIN 2017 (Prot. N° 2017W5B55Y), financé par le ministère italien de l'Université et de la Recherche. Responsable national de la recherche : Professeur Daniele Vignoli. Responsable locale pour l'Université de Bari Aldo Moro : Professeure Anna Paterno;
- l'Association internationale DemoBalk, Volos, Grèce.

Volume évalué par les pairs.

Mise en page : Isabelle Brianchon

Copyright © 2021 by FrancoAngeli s.r.l., Milano, Italy.

Publicato con licenza *Creative Commons Attribuzione-Non Commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale* (CC-BY-NC-ND 4.0)

*L'opera, comprese tutte le sue parti, è tutelata dalla legge sul diritto d'autore. L'Utente nel momento in cui effettua il download dell'opera accetta tutte le condizioni della licenza d'uso dell'opera previste e comunicate sul sito*

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.it>

# POPULATIONS ET CRISES EN MÉDITERRANÉE

## SOMMAIRE

Présentation . . . . .	7
<b>Dimensions socio-spatiales du phénomène des NEET dans les pays méditerranéens du Sud de l'UE : une dynamique régionale hétérogène dans le sillage de la crise</b> <i>Effie Emmanouil, Michalis Poulimas, Ioannis Papageorgiou, Anne Hege Strand, Stelios Gialis . . . . .</i>	21
<b>L'émigration des jeunes espagnols vers l'Europe après la crise économique de 2008 : le désenchantement d'une génération déclassée</b> <i>Alberto Capote, Antía Pérez Caramés, Belén Fernández Suárez . . . . .</i>	45
<b>Migrations internationales légales en Espagne et au Portugal avant et après la crise de 2008</b> <i>Francisco Zamora López, Noelia Cámara Izquierdo, Maria Cristina Sousa Gomes, Dulce Pimentel . . . . .</i>	65
<b>L'impact de la Grande Récession sur les modèles familiaux des jeunes adultes en Europe du Sud</b> <i>Maria Carella, Frank Heins . . . . .</i>	89
<b>Insécurité résidentielle en période d'incertitude</b> <i>Julián López-Colás, Alda Botelho Azevedo, Juan A. Módenes . . . . .</i>	109
<b>Crise économique et mortalité en Grèce, en Espagne et au Portugal</b> <i>Byron Kotzamanis, Konstantinos Zafeiris . . . . .</i>	127
<b>Les inégalités territoriales de l'offre de soins, la forte mortalité maternelle et néonatale : indicateurs de crise de santé en Algérie</b> <i>Farida Laoudj Chekraoui . . . . .</i>	145

<b>Les implications démographiques du « printemps arabe » dans les pays du Maghreb</b>	
<i>Khalid Eljim, Salah Eddine Sahraoui . . . . .</i>	165
<b>Évolution des migrations clandestines de l'Algérie vers l'Espagne</b>	
<i>Juan David Sempere Souvannavong, Zoulikha Benkaaka . . . . .</i>	183
<b>Action publique et crise environnementale : le cas du site sidérurgique de Tarente (Italie)</b>	
<i>Lidia Greco . . . . .</i>	199
<b>Crise du mariage et évolution du droit de la famille en Italie</b>	
<i>Maria Carella, Valeria Corriero, Elita Anna Sabella . . . . .</i>	213
<b>Toujours plus de diplômés du supérieur en France et en Italie : une bonne idée ?</b>	
<i>Maria Carella, Jean-François Léger . . . . .</i>	235
<b>La lutte contre les maladies génétiques dans les pays méditerranéens. Une approche des politiques de santé par la génétique des populations</b>	
<i>Gil Bellis, Alain Parant . . . . .</i>	263
<b>Futur démographique et enjeux environnementaux dans les pays riverains de la Méditerranée</b>	
<i>Christophe Bergouignan . . . . .</i>	285

# INSÉCURITÉ RÉSIDEN­TIELLE EN PÉRIODE D'INCERTITUDE

Julián López-Colás\*, Alda Botelho Azevedo\*\*,  
Juan A. Módenes\*\*\*

L'accélération du développement technico-scientifique de ces dernières dé­cennies a décuplé les risques des effets négatifs de ce processus, d'où ce concept de « société du risque » proposé par Ulrich Beck (2001). La multiplication des risques a été associée à l'abandon des certitudes du passé et à l'augmentation constante des doutes et des incertitudes dans pratiquement toutes les sphères de la vie humaine. Il y a un accord généralisé pour qualifier l'époque actuelle d'ère de l'incertitude. Selon Bauman (2007), nous vivons dans une société en changement permanent dans laquelle les individus ont des difficultés d'adaptation, une société dont les institutions et les normes n'ont pas le temps de se consolider et que Bauman a par conséquent nommée la « modernité liquide ».

L'insécurité résidentielle est une bonne illustration de l'incertitude croissante dans les sociétés occidentales actuelles, particulièrement depuis la dernière grande crise économique. Selon Campbell *et al.*, (2013), l'insécurité résidentielle surgit quand on ne peut pas anticiper ni planifier les événements vitaux parce que la relation avec le logement est menacée par des facteurs financiers, un régime d'occupation du logement instable ou bien parce que le logement n'est pas conforme aux normes conventionnelles ou culturelles. L'approche de cet auteur, qui décrit l'insécurité résidentielle au-delà des indicateurs structureaux ou conjunctureaux de revenus, permet d'analyser le risque de perdre son logement ou bien les difficultés des ménages pour réaliser leurs projets de vie (Chan *et al.*, 2015). De ce point de vue, il est important de saisir la perception subjective de l'insécurité car c'est elle qui influence l'insécurité vitale (Clair *et al.*, 2019).

---

\* Université autonome de Barcelone, Espagne (jlopez@ced.uab.es).

\*\* Université de Lisbonne, Portugal (alda.azevedo@ics.ulisboa.pt).

\*\*\* Université autonome de Barcelone, Espagne (juanantonio.modenes@uab.cat).

La perception de l'insécurité a une composante individuelle très importante dans un contexte où l'appartenance sociale perd de l'importance (Forrest *et al.*, 1997) et peut influencer les autres aspects de la vie familiale : projets reproductifs, maintien des réseaux familiaux et sociaux, insertion professionnelle. Auparavant, les recherches se concentraient sur les difficultés des jeunes ou des plus défavorisés pour accéder au logement. À présent, le fait que l'insécurité résidentielle touche de plus en plus de ménages des classes moyennes a contribué à ce que son analyse se développe et devienne l'objet de débats dans les médias et les domaines politique et scientifique.

L'objectif est ici d'analyser les facteurs sociodémographiques en relation avec la perception de l'insécurité résidentielle comprise comme l'inquiétude et le risque de perdre son logement à court terme à cause de problèmes économiques dans différents pays de l'Union européenne (UE-28). On constate, en cohérence avec la littérature scientifique, que l'insécurité résidentielle est plus élevée dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe qui connaissent un affaiblissement institutionnel des politiques du logement. Le contexte du système résidentiel détermine le niveau d'insécurité (López-Colás *et al.*, 2018). Il en est ainsi indépendamment de la situation du ménage ou du régime d'occupation du logement.

Cependant, l'insécurité résidentielle varie en fonction des conditions objectives des ménages : avoir de bas revenus, payer un loyer ou une hypothèque ou encore présenter d'autres traits de vulnérabilité sociale ou démographique sont en relation avec un plus haut risque d'insécurité résidentielle. On s'attend à ce que l'hétérogénéité sociodémographique de l'insécurité résidentielle dans les pays du Sud et de l'Est soit supérieure à celle des autres pays européens et affecte plus les groupes les plus vulnérables. L'objectif à terme sera de déterminer si l'insécurité résidentielle des pays du Sud et de l'Est est supérieure parce que l'insécurité est supérieure dans tous les groupes ou bien parce que les groupes les plus fragiles perçoivent l'insécurité de manière plus aiguë ou encore parce que ces groupes ont un poids plus important.

On abordera le thème à travers l'enquête de l'*European Quality of Life Survey* (EQLS). Cette enquête, élaborée par l'institut européen *Eurofound*, compare des variables objectives et subjectives de bien-être économique et social de la population européenne.

Les entretiens EQLS sont effectués auprès de personnes des ménages âgées de 18 ans ou plus, à des dates les plus proches possibles des anniversaires. Jusqu'à présent, quatre éditions de l'enquête ont eu lieu, en 2003, 2007, 2011 et 2016, qui entretiennent entre elles un haut degré de comparabilité. Nous nous appuyerons dans ce travail sur l'édition de 2016 et ferons quelques

références ponctuelles aux données de 2007. Lors de l'édition 2016, 36 900 personnes ont été interviewées dans 33 pays européens (28 États membres de l'Union et 5 pays candidats à l'accession), avec des échantillons nationaux allant d'un peu plus de 2 000 entretiens en Italie et en Turquie, à 1000 à Malte, en Lettonie et au Monténégro. Une des questions portait sur la perception d'une probabilité de perdre son logement dans les six mois à venir en raison de problèmes financiers. Les options de réponses de 2007 et 2016 sont légèrement différentes, mais nous avons considéré, en suivant les recommandations du rapport d'Eurofound (2017), que les ménages qui ne répondent pas « très improbable » présentent une insécurité résidentielle subjective. Un élément méthodologique très important est que nous étudions l'insécurité des ménages sur la base de ce que les personnes interviewées expriment. Nous ne pouvons pas, bien entendu, étudier l'insécurité des personnes qui n'ont pas formé un ménage indépendant ou ont dû revenir dans le foyer familial ou encore vivent chez autrui, même si derrière ces décisions d'émancipation tardive ou de retour au foyer familial, il y a aussi, souvent, des raisons liées à l'insécurité résidentielle.

Selon la définition de EQLS, 53 millions de ménages de l'UE perçoivent en 2016 un risque (peu important, assez important, très important) de devoir abandonner leur logement à court terme. Ceci représente presque 20 millions de plus qu'en 2007. En termes relatifs, la proportion de ménages qui ressentent une insécurité résidentielle a augmenté de 5,2 points de pourcentage pour atteindre 22,6 % du total en 2016. Suite à la grande crise économique, l'insécurité résidentielle est devenue un phénomène assez fréquent qui ne se limite pas aux ménages en situation d'extrême fragilité économique et sociale. Un pan de plus en plus substantiel de la société européenne ne jouit pas de la stabilité résidentielle nécessaire pour réaliser des projets de vie sur le long terme.

Afin de simplifier l'analyse territoriale, nous avons sélectionné 10 pays de l'UE-28 qui représentent la diversité géographique et, partiellement, les propositions de régimes résidentiels de Dewilde *et al.*, (2016). Ces auteurs montrent que les difficultés croissantes des personnes pour payer leur logement sont liées aux différences de financement du logement selon les États où elles résident et ils distinguent trois groupes de pays. Le premier est formé par des pays avec un système locatif unitaire. C'est-à-dire, le loyer privé bénéficie d'une certaine protection et l'offre publique sert de référence pour le fonctionnement du marché. L'Allemagne en serait l'exemple paradigmatique mais il faudrait également inclure le Royaume-Uni dans ce groupe. Dans le deuxième groupe, on trouve un système dual où l'offre et les prix des loyers privés ne sont pas conditionnés par l'offre des loyers publics. La France est

l'exemple le plus représentatif de ce système et le seul pays de ce groupe que nous avons inclus dans notre analyse. Le troisième groupe est constitué de pays du sud de l'Europe qui partagent deux traits : la faiblesse de leur parc social de logements publics, car le régime de propriété y est dominant, et un bien-être social qui dépend en grande partie de la famille. Les principaux représentants de ce groupe sont l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Enfin, nous avons ajouté trois pays de l'Est : la République tchèque, la Croatie et la Pologne qui, selon Mandic (2012), partagent des traits résidentiels comme la brusque transition d'un système de logements publics à la situation actuelle de libre marché. Dans ce travail, il s'agira donc de comparer les pays du Sud et de l'Est qui perçoivent la plus grande inquiétude résidentielle avec les grands pays de l'Union européenne (Allemagne, Royaume-Uni, France).

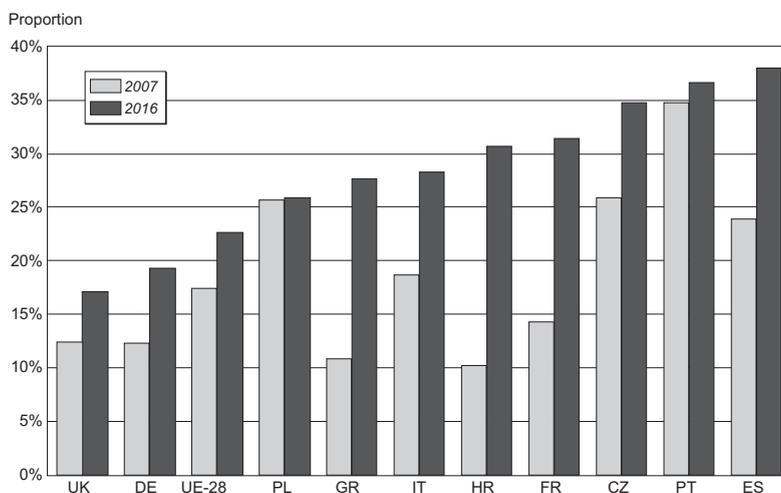
## **I. Une plus grande insécurité résidentielle et des contrastes territoriaux plus importants**

L'intensité de la perception de l'insécurité varie selon les pays. En 2016, les ménages des pays du Sud et de l'Est montraient les valeurs les plus élevées, et en particulier l'Espagne, le Portugal et la République tchèque, où plus d'un tiers des ménages craignaient de devoir abandonner leur logement à court terme (figure 1). Dans les autres pays du Sud et de l'Est, cette crainte touchait un ménage sur quatre. À l'autre bout du spectre, le Royaume-Uni et l'Allemagne affichent les niveaux d'insécurité les plus bas, au-dessous de 20 %. Enfin, le cas le plus frappant est la France qui, selon la dernière édition de l'EQLS, a vu augmenter ces dernières années sa perception de l'insécurité résidentielle à des valeurs proches de celle des pays du Sud et de l'Est.

La dernière grande crise économique a provoqué, entre 2007 et 2016, une augmentation généralisée de l'insécurité résidentielle dans les pays analysés. En termes relatifs, la plus grande augmentation est enregistrée chez les ménages grecs, croates et français, où la proportion a doublé. On note aussi une forte augmentation dans les pays comme l'Espagne, la République tchèque et Italie qui, déjà avant la crise, se distinguaient par une plus grande perception d'insécurité résidentielle. Cette proportion est un peu plus modérée en Pologne et au Portugal. En revanche, on observe une faible augmentation de la perception de l'insécurité résidentielle en Allemagne et au Royaume-Uni, pays où les ménages étaient déjà les moins inquiets avant la crise.

Les résultats suggèrent l'existence d'une relation entre l'engagement public dans les programmes de création de logements sociaux et le sentiment

Figure 1. Proportion de ménages susceptibles de changer de logement au cours des prochains mois à cause de difficultés de paiements (%). Pays de l'UE, 2007 et 2016



Sources : EQLS, 2007 et 2016.

d'insécurité résidentielle. D'autre part, l'augmentation de l'insécurité est directement liée à la précarisation économique et sociale provoquée par la crise. À l'exception de la France, qui enregistrait un pourcentage d'insécurité résidentielle inférieur à la moyenne européenne en 2007 et un pourcentage nettement supérieur en 2016, les autres pays de l'UE ont conservé leur position relative dans le classement européen de l'insécurité résidentielle. Les pays où les ménages se déclarent les plus confiants sont économiquement plus stables, ont un système résidentiel et de protection sociale plus équitable et offrent une sécurité et un accès plus facile au logement, en particulier au logement locatif (Kemeny, 1995; Van der Heijden, 2002). Les pays où la confiance est beaucoup plus mesurée sont les pays du Sud et de l'Est. Les pays du Sud sont ceux qui ont le plus souffert de la crise économique, comme l'Espagne où l'explosion de la bulle immobilière a mis en évidence une double caractéristique : une dépendance excessive à la propriété et l'absence d'un parc de logements sociaux à même d'atténuer l'insécurité des ménages les plus fragiles. Les ménages des pays de l'Est ressentent une grande insécurité économique en dépit de l'existence d'un grand parc de logements en propriété hérité de la privatisation des anciens logements sociaux (Mandic, 2012). Le résultat final est que la crise économique a créé une plus grande insécurité résidentielle et a accentué l'hétérogénéité des pays européens.

## II. Les jeunes qui paient un loyer sont ceux qui ressentent la plus grande insécurité résidentielle

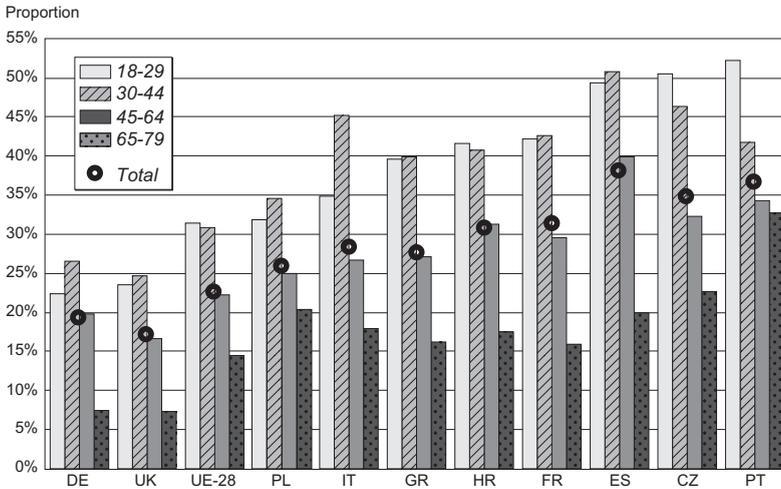
Tandis que l'hétérogénéité entre les pays est due à des causes structurelles, socioéconomiques et politiques, les différences de perception de l'insécurité résidentielle à l'intérieur des pays est, quant à elle, liée à des facteurs sociodémographiques. Ces différences s'expliquent en grande partie par l'âge, le statut d'occupation du logement (propriété ou location) et la situation socioéconomique. Le sentiment d'insécurité résidentielle varie en fonction de l'âge de la personne de référence du ménage ; très élevé chez les jeunes, il décroît avec l'âge. On observe un point d'inflexion autour de 45 ans, un âge qui différencie à grands traits deux grandes étapes du cycle de vie des ménages : celle de la formation et consolidation du ménage, qui se caractérise par la perception d'une grande insécurité résidentielle (31 ,% des ménages de moins de 45 ans de l'UE) ; celle de la maturité et fin du cycle vital des ménages au cours de laquelle la crainte de devoir abandonner son logement décroît à mesure que l'âge avance (23 % des ménages de 45 ans ou plus).

C'est chez les jeunes que l'on constate la plus grande hétérogénéité entre les pays, alors que la perception de l'insécurité devient plus homogène dans les groupes d'âge adultes et avancés. L'éventail de l'indicateur d'insécurité résidentielle chez les jeunes passe d'un peu plus de 20 % en Allemagne à plus de 40 % en Grèce, Croatie, France, Espagne et jusqu'à plus de 50 % au Portugal et en République tchèque, tandis que chez les 65 ans ou plus les différences sont inférieures à 10 points de pourcentage pour la majorité des pays (figure 2). La faible protection structurelle des pays du Sud et de l'Est affecte surtout les jeunes ménages qui viennent de s'établir ou sont dans la première phase de leur parcours résidentiel. C'est pour cette raison que nous allons à présent nous concentrer sur l'insécurité résidentielle des ménages dans lesquels la personne de référence a moins de 45 ans (ménages dorénavant désignés sous le vocable « jeunes ménages »), acteurs de l'intense hétérogénéité en Europe.

Être propriétaire est un facteur clé pour expliquer comment les ménages perçoivent leur situation résidentielle. En 2016, plus de la moitié des jeunes ménages de l'UE (51,2 %) qui vivaient sous un régime de loyer privé<sup>(1)</sup> ou lié au marché ressentaient de l'insécurité résidentielle. La même crainte affectait 37 % des ménages qui bénéficiaient d'un loyer social, 23,2 % de ceux

(1) L'EQLS recueille la perception du risque de devoir abandonner son logement en raison de difficultés à faire face au coût économique de celui-ci. On ne prend donc pas en compte ici la mobilité forcée due à l'échéance d'un contrat de location.

Figure 2. Proportion de ménages susceptibles de changer de logement à cause de difficultés de paiement dans les 6 prochains mois en fonction de l'âge de la personne de référence du ménage (%). Pays de l'UE, 2016



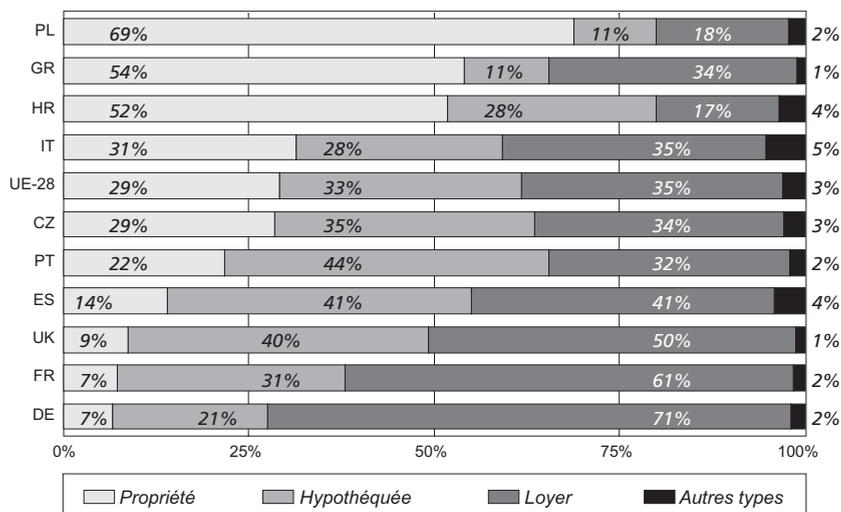
Sources : EQLS, 2007 et 2016.

qui payaient une hypothèque et seulement 20 % des propriétaires libérés de paiements. Maintenant, nous analyserons conjointement les loyers au prix du marché et les loyers sociaux pour deux raisons. Premièrement, parce que la rareté du loyer social dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe ne permet pas une analyse différenciée avec l'échantillon de l'EQLS; deuxièmement, parce que l'insécurité perçue par les locataires de logements sociaux en Allemagne, en France et au Royaume-Uni diffère peu.

On peut diviser les pays en trois groupes selon le mode d'occupation du logement par les jeunes ménages (figure 3). Le premier groupe, dans lequel figurent la Pologne, la Croatie et la Grèce, se caractérise par le fait que plus de la moitié des ménages sont propriétaires sans dettes pendantes. Dans le deuxième groupe, formé par l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, on trouve une majorité de ménages acquittant un loyer. Dans le troisième groupe, constitué de la République tchèque, de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal, aucun mode de logement ne prédomine, mais on observe une proportion importante de ménages propriétaires d'un logement hypothéqué

Être propriétaire sans charges économiques est le mode d'occupation du logement qui protège le mieux les ménages contre l'insécurité résidentielle, sans que ce soit une sécurité à 100 % et avec des différences significatives

Figure 3. Distribution des jeunes ménages qui perçoivent de l'insécurité (personne de référence âgée de moins de 45 ans) selon le régime d'occupation du logement (%). Pays de l'UE, 2016



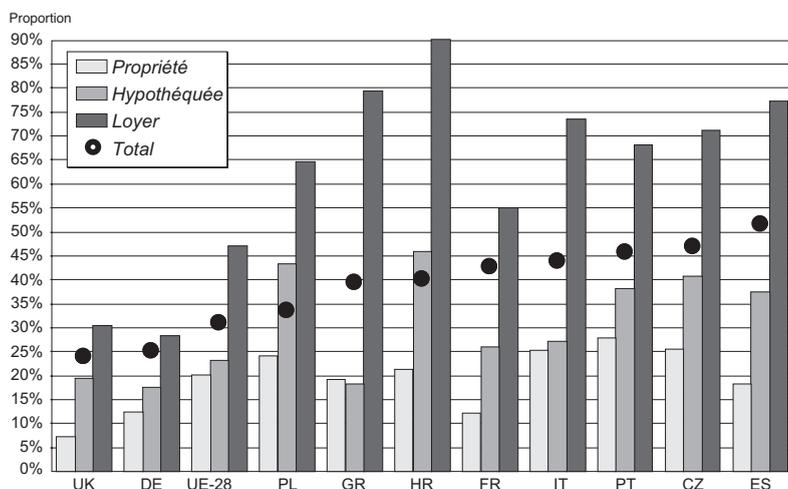
Sources : EQLS, 2007 et 2016.

selon les pays (figure 4). En 2016, un jeune ménage sur cinq de l'UE percevait un risque de devoir abandonner son logement à court terme. La fluctuation va de 7 % de perception de ce risque en Allemagne à 28 % au Portugal. Tous les pays du Sud et de l'Est, à l'exception de la Grèce et de l'Espagne, enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne de l'UE.

Le sentiment d'insécurité éprouvé par les jeunes ménages européens ayant des prêts hypothécaires concerne 23 % d'entre eux, soit 3 points de pourcentage de plus que les propriétaires sans charges. Les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés par les pays de l'Est (plus de 40 %), suivis de ceux du Sud (entre 27 % et 37 %) puis de la France (26 %) et enfin du Royaume-Uni et de l'Allemagne (moins de 20 %). La Grèce, qui enregistre des valeurs inférieures à la moyenne européenne, fait figure d'exception.

Enfin, le statut de locataire est de loin le régime d'occupation du logement qui expose le plus les ménages au sentiment d'insécurité résidentielle, au point qu'il est pratiquement partagé par tous dans certains pays (Módenes, 2019). En Croatie, 90 % des jeunes ménages la ressentent, en Grèce, en Espagne et en République tchèque, plus de 70 % et en Pologne et au Portugal, plus de 60%. Ensuite, on trouve la France avec un niveau

Figure 4. Proportion de jeunes ménages (personne de référence âgée de moins de 45 ans) qui perçoivent de l'insécurité résidentielle selon le régime d'occupation (%). Pays de l'UE, 2016



Sources : EQLS, 2007 et 2016.

d'insécurité nettement inférieur (55 %). Puis viennent l'Allemagne et le Royaume-Uni (environ 30 %) qui montrent un pourcentage bien plus bas que la moyenne de l'UE (47 %).

Dans les pays du Sud et de l'Est, la propriété a relativement protégé la stabilité résidentielle des jeunes ménages, bien que leur degré de protection soit inférieur à celui des grands pays de l'UE. C'est particulièrement vrai en Croatie et en Grèce, deux pays dans lesquels il n'y a pratiquement pas de jeunes locataires. Dans le cas de l'Espagne, la situation est particulièrement grave car, après la dernière crise, le loyer, qui est associé à un grand sentiment d'insécurité, a pris beaucoup de poids. Ceci explique en bonne partie le fait que l'Espagne soit en première position du classement de l'insécurité.

### III. Au-delà de la précarité

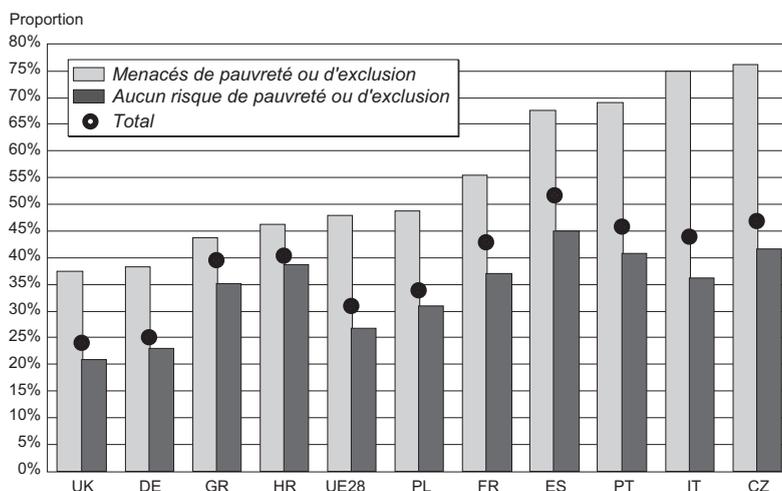
L'insécurité résidentielle est étroitement liée à la précarité socioprofessionnelle croissante. En effet, la perception de l'insécurité résidentielle est beaucoup plus intense pour les ménages les plus fragiles et l'augmentation du nombre de ménages vulnérables fait que l'insécurité est de plus

en plus hétérogène (Martínez García, 2014, Clair *et al.*, 2019). L'un des indicateurs socioéconomiques qui informe le mieux sur la précarité et la vulnérabilité des ménages est l'indicateur AROPE (*At Risk Of Poverty and/or Exclusion*). Cet indicateur, proposé par l'UE, détermine les ménages menacés de pauvreté ou d'exclusion en fonction de plusieurs variables telles que les revenus, les possibilités de consommation et d'emploi des ménages. Une personne est en situation AROPE si elle remplit au moins l'un des trois critères suivants :

- 1) Risque de pauvreté. La personne vit au sein d'un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est défini comme la valeur qui correspond à 60 % de la médiane du revenu national équivalent en unités de consommation.
- 2) Privation matérielle grave. Définie comme l'incapacité de couvrir au moins quatre dépenses jugées nécessaires ou souhaitables : les impayés (hypothèque ou loyer, factures d'eau, de gaz et d'électricité, achats à tempérament ou autres emprunts ; une semaine de vacances par an ailleurs que chez soi ; un repas avec viande, volaille ou poisson un jour sur deux ; des dépenses imprévues comme l'achat d'un téléphone, d'un lave-linge ou d'une voiture.
- 3) Ménages à très faible intensité de travail. Personnes de moins de 60 ans vivant au sein d'un ménage où les adultes ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total.

En 2016, près de la moitié des ménages de l'UE menacés de pauvreté ou d'exclusion (ci-après dénommés les ménages AROPE) percevaient une insécurité résidentielle (figure 5). Les niveaux les plus bas (plus d'un tiers des ménages) s'enregistraient au Royaume-Uni, en Allemagne, en Grèce et en Croatie, et les plus élevés s'observaient en Italie et en République tchèque (sept ménages sur dix). Dans les autres pays, le sentiment d'insécurité concernait plus de la moitié des ménages AROPE. En revanche, parmi les ménages qui n'étaient pas menacés de pauvreté ou d'exclusion (ménages non AROPE), la crainte de devoir quitter le domicile affectait un peu plus du quart d'entre eux. Les niveaux les plus élevés et les plus bas ont également été enregistrés dans les pays du Sud et de l'Est, ainsi qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, mais avec des différences d'ampleur telle que, par exemple, les ménages espagnols non AROPE ont perçu plus d'insécurité résidentielle que les ménages AROPE du Royaume-Uni et de l'Allemagne (45 %, contre 21 % et 23 % respectivement). Il existe donc un lien clair entre vulnérabilité sociale et insécurité résidentielle, bien que ce soit assez transversal. Toutefois si cette relation était presque parfaitement

Figure 5. Proportion de jeunes ménages (personne de référence âgée de moins de 45 ans) qui perçoivent de l'insécurité résidentielle selon qu'ils sont ou non menacés de pauvreté ou d'exclusion (%). Pays de l'UE, 2016



Sources : EQLS, 2007 et 2016.

vérifiée dans le passé, tel n'est plus le cas aujourd'hui car de nombreux ménages ne se sentent pas en sécurité chez eux, même s'ils n'ont pas de problèmes économiques graves (Clair, 2019).

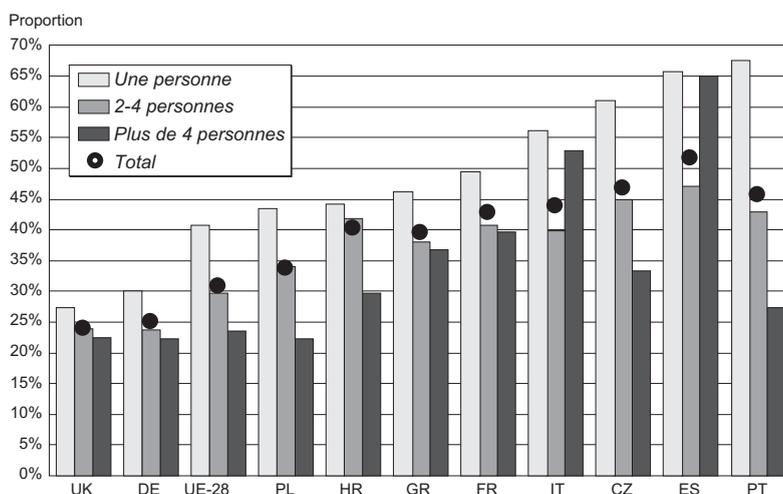
Il serait intéressant de relier l'indicateur AROPE au régime d'occupation du logement des ménages. Cependant, les résultats ne sont pas statistiquement significatifs car la taille de l'échantillon EQLS est trop petite. Ces résultats suggèrent néanmoins trois aspects. Premièrement, les propriétaires qui résident dans les trois principaux pays perçoivent moins d'insécurité résidentielle que les propriétaires du Sud et de l'Est, qu'il s'agisse ou non de ménages AROPE. Deuxièmement, cette même différence s'observe chez les ménages résidant dans un logement sous hypothèque. Et troisièmement, les locataires apparaissent à nouveau comme ceux qui perçoivent une insécurité résidentielle plus importante dans tous les pays analysés. Dans les pays du Sud et de l'Est, la grande majorité des ménages AROPE n'étaient pas protégés contre l'insécurité résidentielle ; en France, ils étaient un peu plus protégés, mais la plupart craignaient de devoir quitter leur domicile. Par contre, en Allemagne et au Royaume-Uni, la plupart des ménages AROPE ne percevaient pas d'insécurité résidentielle. Le même schéma vaut pour les ménages non AROPE, bien que les niveaux d'insécurité soient plus faibles

## IV. Autres facteurs sociodémographiques

L'EQLS permet d'analyser d'autres facteurs sociodémographiques qui conditionnent également la perception de l'insécurité résidentielle. Il s'agit, notamment, de la taille et du type de ménage, de sa situation financière par rapport à l'année précédente et de la présence ou non d'un soutien social dans son environnement.

En ce qui concerne la taille des ménages (figure 6), dans les pays analysés, le sentiment d'insécurité résidentielle tend à être maximal pour les ménages d'une personne. Cette perception diminue chez les ménages de deux à quatre personnes et baisse encore chez les ménages de plus de quatre membres (respectivement 41 %, 30 % et 24 % du total des ménages de l'UE). Ces valeurs sont plus faibles dans les trois principaux pays et plus élevées dans les pays du Sud et de l'Est. Cependant, on observe une certaine hétérogénéité, en particulier une forte proportion de ménages d'une personne craignent de perdre leur domicile en Espagne, en République tchèque et en France (plus de 60 % dans les deux premiers pays et 50 % dans le troisième).

Figure 6. Proportion de jeunes ménages (personne de référence âgée de moins de 45 ans) qui perçoivent de l'insécurité résidentielle en fonction de leur taille (%)



Sources : EQLS, 2007 et 2016.

Nonobstant les ménages unipersonnels, ceux qui perçoivent le plus d'insécurité résidentielle sont ceux formés par une mère seule ou un père

seul avec des enfants, suivis des couples avec enfants et des couples sans enfants (39 %, 34 % et 26 % des ménages de l'UE). Dans les pays du Sud et de l'Est, les proportions sont supérieures de 10 points de pourcentage. En France, la proportion est supérieure à la moyenne européenne. Au Royaume-Uni et en Allemagne la proportion est inférieure. Le contraste le plus marquant est le grand manque de sécurité que ressentent les ménages monoparentaux portugais et tchèques (environ 7 sur 10) par comparaison avec la faible perception d'insécurité des ménages britanniques (3 sur 10).

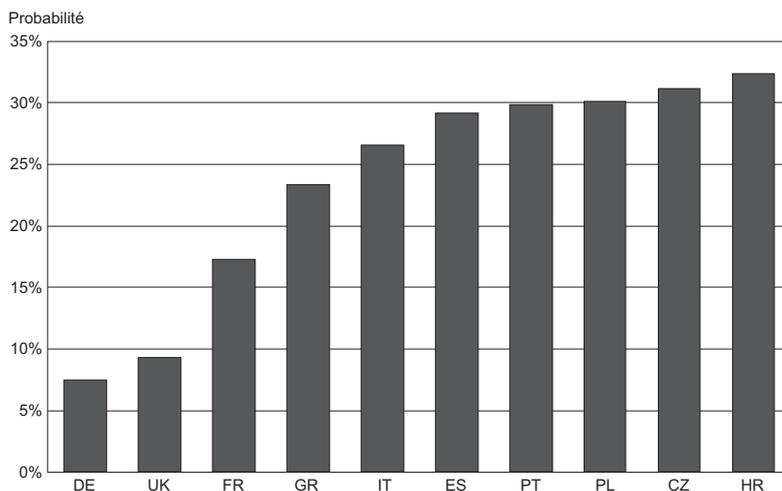
La perception de l'insécurité dépend aussi de la situation économique. Quatre ménages sur dix de l'UE qui ont déclaré en 2016 que leur situation économique s'était détériorée au cours de la dernière année ont perçu le risque de quitter leur domicile, soit onze points de pourcentage de plus que ceux qui ont déclaré que leur situation n'avait pas changé et dix-sept points de pourcentage de plus que les ménages qui ont déclaré que leur situation s'était améliorée. On n'observe pas d'évolution de la perception pour les ménages qui ont maintenu la même situation économique ou dont la situation s'est améliorée. Cependant, l'hétérogénéité des perceptions est considérable chez les ménages dont la situation économique s'est détériorée en fonction du pays de résidence. En Espagne et en République tchèque, la perception du risque atteint les deux tiers des ménages, en France, elle touche la moitié des ménages et au Royaume-Uni et en Allemagne environ un tiers.

Enfin, un autre facteur sociodémographique à prendre en compte est le soutien social. On considère qu'un ménage ne bénéficie pas d'un soutien social lorsqu'au moins trois des huit circonstances indiquées par Böhnke (2008: 197) se réalisent : vivre seul ; ne pas avoir de contact avec des amis ou des voisins ; ne pas disposer d'une aide personnelle ou familiale dans les situations suivantes : maladie, besoin économique urgent (entre 500 et 1 000 euros), dépression et besoin de parler à quelqu'un ; ressenti d'insatisfaction sociale ; se sentir exclu socialement. Les plus grandes différences de perception d'insécurité résidentielle des ménages en fonction du soutien social reçu ou non s'observent dans les pays du Sud et de l'Est, notamment en Italie (40 % et 77 % respectivement), mais aussi en Allemagne (24 % et 42 %). Il s'ensuit que le soutien social est un facteur qui atténue la perception de l'insécurité résidentielle, l'absence d'un tel soutien, dans les pays sans système de protection sociale développé constituant, en soi, un facteur de risque extrême.

## V. Où vivre pour percevoir moins d'insécurité résidentielle?

Pour analyser l'interaction des différents facteurs et leurs effets sur les niveaux d'insécurité résidentielle des pays, nous avons élaboré un modèle de régression logistique qui inclut les variables les plus significatives et permet de contrôler les effets de composition ou de structure. L'une des difficultés de ces modèles est qu'il est parfois difficile d'interpréter les résultats, soit parce que nous ne savons pas très bien de quelle ampleur nous parlons, soit parce que la comparaison des risques relatifs ou des propensions est réalisée par rapport à une catégorie de référence. Afin de simplifier l'interprétation, nous avons transformé les résultats en probabilités et nous avons décidé d'exposer en pourcentage uniquement celles des pays analysés. En d'autres termes, la probabilité de percevoir l'insécurité résidentielle chez les jeunes ménages (figure 7) tient compte du régime d'occupation du logement, du risque ou menace d'exclusion ou pauvreté, de la taille du logement ainsi que de l'âge de la personne de référence du ménage, que nous avons divisé en deux grands groupes : un premier de 18 à 29 ans et un deuxième de 30 à 44 ans. Par rapport à cette dernière variable, l'effet de structure n'est que partiellement contrôlé, car les groupes d'âges sont très larges afin que les résultats soient

Figure 7. Probabilités des jeunes ménages (personne de référence âgée de moins de 45 ans) de percevoir de l'insécurité résidentielle. Pays de l'UE, 2016\*



**Contrôle:** régime d'occupation du logement, AROPE, taille et âge de la personne de référence du ménage.

**Sources:** EQLS, 2007 et 2016.

cohérents sur le plan statistique. À tout cela, il faut ajouter les différences dans l'âge d'émancipation des jeunes, qui, selon les données apportées par Eurostat en 2016, étaient en moyenne égaux à : 24 ans dans les trois principaux pays, 30 ans dans les pays du Sud, 32 ans en Croatie et 27 ans en Pologne et République tchèque.

Ayant éliminé une bonne partie de l'effet de structure dans les variables envisagées, en supposant que les jeunes ménages présentent les mêmes caractéristiques sociodémographiques, les résultats montrent que ce sont les jeunes ménages des pays de l'Est qui perçoivent la plus grande insécurité résidentielle (entre 30 et 32 %). Les pays ibériques suivent avec des valeurs similaires (29 %). L'Italie et la Grèce (27 % et 23 %) se trouvent à une distance plus significative. Finalement, les pourcentages les plus bas correspondent à la France (17 %) et à l'Allemagne et au Royaume-Uni (8 % et 9 %).

Ces résultats, qui contrastent avec ceux de la proportion de jeunes ménages percevant de l'insécurité, montrent que tous les pays ont modifié leur position relative, à l'exception de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Les changements les plus significatifs sont, d'une part, la France qui a amélioré sa position, ainsi que la Pologne où la perception de l'insécurité a augmenté. Dans l'analyse descriptive, la composition sociodémographique des jeunes ménages polonais ne favorise pas le développement de l'insécurité résidentielle, sept ménages sur dix sont propriétaires et les ménages unipersonnels sont très rares, alors que la composition des ménages français la favorise, neuf sur dix paient un loyer ou une hypothèque et les ménages unipersonnels sont plus fréquents. D'autre part, la probabilité de percevoir de l'insécurité résidentielle dans les pays du Sud est plus faible que dans les pays de l'Est, bien que les ménages des pays du Sud aient une composition sociodémographique plus défavorable (plus de locataires et hypothéqués).

La variable la plus déterminante du modèle est le statut d'occupation du logement. Cette variable, prise individuellement permet d'expliquer de manière synthétique les différences entre les résultats du modèle et ceux de la proportion de jeunes ménages percevant de l'insécurité résidentielle. Ainsi, le manque de protection des locataires français explique en grande partie que l'insécurité des jeunes ménages soit supérieure à celle des jeunes Allemands et Britanniques. Cependant, les trois principaux pays sont ceux qui ont le plus de locataires et ceux qui perçoivent le moins d'insécurité. La Pologne, par exemple, sans les effets de structure, figure dans les premières positions du classement. Ce résultat est cohérent avec l'analyse descriptive selon laquelle les jeunes ménages polonais enregistrent plus d'insécurité résidentielle que les français dans les trois régimes d'occupation. Le modèle montre également

qu'il y a une majorité de pays à fort sentiment d'insécurité et seulement une minorité de pays à faible ressenti d'insécurité.

Finalement, l'un des résultats les plus marquants est que les jeunes ménages grecs sont ceux qui perçoivent le moins l'insécurité résidentielle alors qu'ils vivent dans le pays du Sud le plus touché par la crise. Nous aborderons ce phénomène ci-dessous dans les réflexions finales.

## Réflexions finales

La détérioration des conditions de vie de la population à la suite de la crise économique, la précarisation de l'emploi et la réduction des prestations sociales ont contribué à accroître l'incertitude des ménages européens. C'est dans ce contexte que la perception de l'insécurité résidentielle des ménages a beaucoup augmenté. Cette augmentation ne se distribue pas de la même manière dans tous les pays mais elle coïncide assez bien avec les conditions socio-économiques des ménages, leur statut d'occupation du logement et le contexte résidentiel du pays.

La hausse générale de l'insécurité pendant la crise économique a spécialement touché les pays de l'Est, les pays du Sud et la France. En revanche, l'effet de la crise s'est avéré plus modéré en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans l'ensemble, la plus forte augmentation a été enregistrée par les pays qui étaient déjà ceux qui présentaient le plus haut niveau d'insécurité. Le résultat final de cette dynamique est une plus grande hétérogénéité entre les pays.

Le régime d'occupation du logement est, parmi les variables sociodémographiques analysées, la variable qui explique le mieux l'hétérogénéité du sentiment d'insécurité résidentielle parmi les quatre groupes de pays. La propriété d'une part, le loyer d'autre part, sont les statuts d'occupation du logement qui protègent mieux les ménages de l'insécurité résidentielle ou au contraire les fragilisent, bien qu'avec des différences considérables selon les pays. La propriété protège presque totalement les ménages du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France contre la perception de l'insécurité résidentielle. La propriété offre une protection très haute contre l'insécurité dans les autres pays étudiés. En revanche, plus de la moitié des locataires des pays de l'Est, du Sud et de la France craignent de perdre leur domicile. Dans certains cas, comme en Croatie, en Grèce, en Espagne et en République tchèque, payer un loyer et percevoir une insécurité résidentielle vont de pair. Finalement, remarquons que les locataires de l'Allemagne et du Royaume-Uni perçoivent moins d'insécurité que les propriétaires des pays du Sud et de l'Est.

Au-delà des facteurs sociodémographiques, il apparaît que plus la protection de l'État est grande, plus l'insécurité résidentielle et la vulnérabilité en période de crise sont réduites. Les jeunes ménages du Royaume-Uni et de l'Allemagne illustrent ce phénomène.

Ces résultats soulèvent de nouvelles questions : pourquoi les ménages grecs perçoivent-ils moins d'insécurité résidentielle que ceux des autres pays du Sud et de l'Est ? Quel rôle jouent, dans la perception de l'insécurité résidentielle, les législations relatives aux hypothèques immobilières et aux expulsions en cas de non-paiement ? Ces questions et d'autres devront être développées dans les recherches futures. Il convient de noter que dans le cas de la Grèce, les dispositions de la « loi Stathakis », qui s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ([http://www.keyd.gov.gr/4869-nstathaki-sunplaisio-7\\_erwthseis/1](http://www.keyd.gov.gr/4869-nstathaki-sunplaisio-7_erwthseis/1)), ont renforcé la protection de la résidence principale avec ou sans hypothèque des ménages en difficulté financière et que, depuis 2013, la législation sur les expulsions pour défaut de paiement hypothécaire inclut la dation en paiement. Des hypothèques avec ce type de garantie n'ont pratiquement pas été octroyées en Espagne et au Portugal. Et, en cas de défaut de paiement, si la valeur de la propriété ne couvre pas la dette, la banque peut saisir d'autres actifs de la personne hypothéquée, y compris son salaire.

Pour conclure, il convient de s'interroger sur l'évolution de l'insécurité résidentielle dans un contexte où la précarité et l'incertitude augmentent et où la protection sociale diminue. On peut se demander aussi comment ces conditions affecteront les projets vitaux des futurs jeunes ménages, des ménages monoparentaux et unipersonnels de plus en plus fréquents dans une société de plus en plus « encapsulée », où les craintes ne se partagent plus.

---

## Bibliographie

---

- Bauman Z.**, 2007, *Le présent liquide*, Paris, Seuil.
- Beck U.**, 2001, *La société du risque*, Paris, Aubier.
- Böhnte P.**, 2008, “Does Society Matter? Life Satisfaction in the Enlarged Europe”, *Social Indicators Research*, Vol 87, 2: 189-2010.
- Campbell I., Parkinson S., Wood G.**, 2013, “The housing security consequences of underemployment”, *AHURI Positioning Paper*, 152: 1-72.
- Chan S., Tweedie D.**, 2015, “Precarious Work and Reproductive Insecurity”, *Social Alternatives*, 34.4, 5.
- Clair A., Reeves A., McKee M., Stuckler D.**, 2019, “Constructing a housing precariousness measure for Europe”, *Journal of European Social Policy*, 29(1), pp. 13-28.
- Dewilde C., Decker P.**, 2016, “Changing Inequalities in Housing Outcomes across Western Europe”, *Housing, Theory and Society*, 33:2, pp. 121-161.
- Eurofound**, 2017, *European Quality of Life Survey 2016: Quality of life, quality of public services, and quality of society*, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- Forrest R., Kennett P.**, 1997, “Risk, Residence, and the Post-Fordist City”, *The American Behavioral Scientist*, 41 (3), pp. 342-359.
- Kemeny J.**, 1995, *From Public Housing to the Social Market*, London, Routledge.
- López-Colás J., Azevedo A., Módenes J.A.**, 2018, “Análisis de la diversidad de la inseguridad residencial: España y los Países Mediterráneos en el contexto de los regímenes residenciales europeos”, *XVI Congreso de la Población Española*, Alicante, <https://web.ua.es/es/xvicongresopoblacion/ponencias.html>
- Mandic S.**, 2012, *Home ownership in post-socialist countries: Between macro economy and micro structures of welfare provision. Beyond home ownership. Housing, welfare and society*. London, Routledge.
- Martínez García J. S.**, 2014, “Cómo afecta la crisis a las clases sociales?”, *Político*, 20, 16.
- Módenes J.A.**, 2019, “The Unsustainable Rise of Residential Insecurity in Spain”, *Perspectives Demográfiques*, 13, pp. 1-4.
- Van der Heijden H.**, 2002, “Social rented housing in Western Europe: developments and expectations”, *Urban Studies*, 39(2), pp. 327-340.

La Méditerranée constitue un espace unique au monde sur le plan culturel. La «mer entre les terres» assure en effet un lien entre des sociétés différentes qui se nourrissent pourtant les unes des autres des échanges nombreux qu'elles ont eus et continuent d'avoir. La démographie est un bon exemple de la diversité des pays qui la bordent et des liens qui les unissent : les croissances démographiques faibles et les populations âgées des rives nord contrastent par exemple avec le dynamisme et la jeunesse de celles des rives sud et est, cependant que les flux migratoires séculaires et toujours très contemporains attestent des interactions entre les pays méditerranéens. Quand des crises surviennent ici ou là, leurs effets dépassent donc nécessairement les frontières nationales, mais la variété des contextes nationaux explique que les pays leur apportent, ou s'efforcent de leur apporter, des réponses différentes.

L'objectif du groupe de démographes réunis par et autour d'Alain Parant dans le cadre du projet *PopCrises* est précisément de saisir, d'un point de vue démographique, la diversité des crises récentes auxquelles les populations méditerranéennes sont confrontées et celles qui pourraient émerger ou s'affirmer dans les prochaines années. Cet ouvrage dresse un premier panorama non exhaustif des défis que les populations méditerranéennes doivent relever ou d'ores et déjà se préparer à affronter.

Les coordonnateurs de cet ouvrage, Gil Bellis (Institut national d'études démographiques, Paris), Maria Carella (Département des sciences politiques, Université de Bari Aldo Moro), Jean-François Léger (Institut de démographie de l'université Paris 1) et Alain Parant (Futuribles International, Paris), sont démographes.